



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DES DEUX RIVES

BUREAU COMMUNAUTAIRE

SEANCE DU 11 FEVRIER 2022

L'an deux mille vingt deux, le onze février à dix sept heures trente, le Bureau Communautaire légalement convoqué par courrier du 4 février 2022, s'est réuni dans les locaux de la Communauté de Communes des Deux Rives, sous la présidence de Monsieur Jean Michel BAYLET, Président de la Communauté de Communes des Deux Rives.

2022D1-1-2-07

**OBJET : ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE DE RENOUVELLEMENT
URBAIN POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OPÉRATION DE
REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Étaient présents :

TERRENNE Jean Paul, RENAUD Olivier, Madame FILLATRE Francine (pouvoir donné à Eric DELFARIEL), DELFARIEL Eric, BENOIT Pascal, DOUSSON Bruno, RATTO Stéphan, Jean DUPUY, Madame MAERTEN Marie Bernard, et BOYER Serge.

Absents excusés :

Messieurs BAYLET Jean Michel, DELACHOUX Jean-Paul, Madame LE CORRE Christiane, Monsieur Guy MERIEL

Assistaient à la réunion :

Mr BRAJOUX Pascal : Directeur Général des Services

Mme DABERNAT Chrystelle : Attachée Territorial

Madame Marie Bernard MAERTEN a été désignée secrétaire de séance.

2022D1-1-2-07

**OBJET : ÉTUDE PRÉ-OPÉRATIONNELLE DE RENOUVELLEMENT
URBAIN POUR LA MISE EN PLACE D'UNE OPÉRATION DE
REVITALISATION DE TERRITOIRE (ORT)
ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES**

Le Président rappelle que la Communauté de Communes des Deux Rives a lancé une consultation par voie de procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-11° du Code de la commande publique.

Elle concerne l'Étude pré-opérationnelle de renouvellement urbain pour la mise en place d'une Opération de Revitalisation de Territoire (ORT), dont la date de remise des offres était fixée au 02 février 2022 à 12h00.

La Commission des Plis s'est tenue le 8 février 2022 pour le jugement des offres.

Le règlement de consultation prévoit les critères de notation suivants :

Critères	Pondération
1 - Prix des prestations	30.0 %
2 - Valeur technique (méthodologie, adéquation et compétence de l'équipe)	50.0 %
3 - Durée de la mission (exprimée en semaines y compris la tranche optionnelle)	20.0 %

Les entreprises suivantes ont déposé une offre :

Entreprise	Prix
GRUPEMENT URBA.PRO / MÉDALE LABOUP / MTP / K. POULIKEN (30077 - CASTELNAU LE LEZ)	72 125.00 € dont Tranche ferme : 59 875.00€ Tranche optionnelle : 12 250.00€
VILLES VIVANTES (31000 - TOULOUSE)	87 350.00€ dont Tranche ferme : 62 900.00€ Tranche optionnelle : 24 450.00€

Au vu du rapport d'analyses des offres, la Commission des Plis propose au Bureau Communautaire le classement suivant :

Classement	Nom ou Raison sociale du Candidat	Montant H.T au vue de la décomposition du prix global et forfaitaire
1	GROUPEMENT URBA.PRO / MÉDALE LABOUP / MTP / K. POULIKEN	72 125.00€ dont Tranche ferme : 59 875.00€ Tranche optionnelle : 12 250.00€
2	VILLES VIVANTES	87 350.00€ dont Tranche ferme : 62 900.00€ Tranche optionnelle : 24 450.00€

En conséquence, le Président propose aux membres du Bureau Communautaire :

- d'attribuer le marché au GROUPEMENT URBA.PRO / MÉDALE LABOUP / MTP / K. POULIKEN pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ;
- de l'autoriser, ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

- d'attribuer le marché au GROUPEMENT URBA.PRO / MÉDALE LABOUP / MTP / K. POULIKEN pour les montants indiqués dans la décomposition du prix global et forfaitaire ;
- d'autoriser le Président ou son représentant, à signer les marchés correspondants et toutes les pièces y afférents.

Fait à Valence d'Agen, le 11 février 2022

Au registre sont les signatures

Pour extrait conforme

A Valence d'Agen, le 14 février 2022

Le Président de la Communauté de Communes
des Deux Rives



Jean Michel BAYLET

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture le **17 FEV. 2022**

Affiché sur le panneau des annonces légales le **17 FEV. 2022**

AR Préfecture

ETUDE PRE-OPERATIONNELLE RENOUVELLEMENT URBAIN POUR MISE EN PLACE ORT - ATTRIBUTION D'UN MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES

Identifiant unique de l'acte : 082-248200016-20220211-2022D1_1_2_07-DE

Numéro d'acte : 2022D1_1_2_07

Date de décision : 11/02/2022

Nature : DELIBERATIONS

Code matière : 1-1-2-0-0 (Commande Publique / Marchés publics / marchés en procédure adaptée (hors maîtrise d'oeuvre et conventions de mandat))

Fichier acte : 2022D1-1-2-07 ETUDE PRE-OPERATIONNELLE RENOUVELLEMENT URBAIN POUR MISE EN PLACE ORT AMPS.pdf

Collectivité émettrice : cc-des-deux-rives

Acte transmis par : Sophie PONTARINI

Date d'envoi de l'acte : 17/02/2022 08:27:41

Date de réception de l'AR : 17/02/2022 08:27:55